



Rôle du terreau

Le terreau est le support de culture de la plante, il a 4 rôles fondamentaux

- ancrage des racines
- oxygénation des racines
- alimentation hydrique par sa capacité de rétention de l'eau et de diffusion jusqu'aux racines
- alimentation minérale : généralement les terreaux biologiques sont la seule source d'alimentation des plants.

Composition et caractéristiques

Les terreaux AB sont généralement des mélanges de tourbes brunes, tourbes blondes et fertilisants certifiés AB (oligoéléments, farine de plume, patenkali, phosphates naturels, ...). Certains terreaux peuvent également contenir du compost de déchets verts.

Un terreau doit

- Avoir une **bonne capacité de rétention de l'eau et des éléments nutritifs**. Ce rôle est principalement assuré par la tourbe brune qui a une forte capacité de rétention.
- Avoir une **salinité et un pH correct (5,5-6,5)**, les excès de sels provoquent des sécheresses physiologiques.
- Être suffisamment **souple et aéré**. Si le terreau est trop compact, il est possible de rajouter du sable, de la perlite ou de la vermiculite pour favoriser l'aération et le drainage.

Précautions d'utilisation des terreaux utilisables en bio

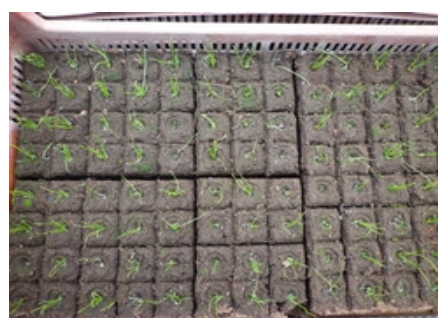
En cas de forte chaleur une forte libération d'azote peut avoir lieu, donc il faut irriguer pour lessiver le terreau et limiter les risques de forte salinité.

En cas de culture par temps froid, les terreaux utilisables en AB ont tendance à provoquer une faim d'azote difficilement gérable.

La minéralisation induit des hausses de pH qui bloque l'assimilation des oligoéléments. En cas de carence un complément en oligoélément bio pourra être apporté (voir fiche 13 - fertilisation, irrigation).

Pour la confection de petites mottes, il faut choisir un terreau ayant une bonne capacité à être pressé. Pour les grosses mottes il faut un terreau qui ait une bonne capacité de ré-humectation.

Un terreau pour être utilisé
*en AB doit avoir la mention
«Utilisable en agriculture
biologique conformément à la
réglementation en vigueur»



Conservation et stockage

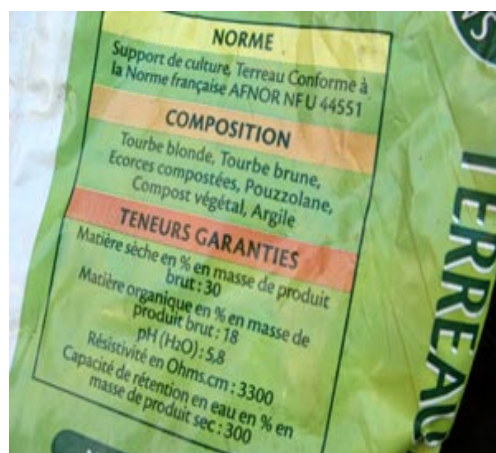
Le terreau doit être acheté au fur et à mesure des besoins afin d'éviter un stockage trop long. En effet, un terreau « vieux » risque de libérer brutalement des éléments nutritifs.

Le stockage doit avoir lieu à l'abri :

- de la chaleur car il y a un risque de phytotoxicité par dégagement d'azote ammoniacal,
- de la lumière pour éviter la dégradation de l'enveloppe plastique,
- de la pluie pour éviter le lessivage.

Coût

Environ 7 à 12 € le sac de 70 litres. Ce coût varie en fonction des compositions du terreau, des fournisseurs et des quantités commandées.



Coordination rédactionnelle et rédaction technique

Cécile Delamarre (CA 47), Pierre Jouglain (CA 40), Nathalie Deschamp (CA 24),
Ludivine Mignot (CA 64), Stéphanie Girou (CA 33)

Photos

Chambres d'Agriculture départementales (sauf mention spéciale)

Reproduction interdite sans l'accord préalable
des Chambres d'Agriculture d'Aquitaine



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»